



Cher(e)s Collègues,

Depuis deux longs mois, la France est violemment secouée par des manifestations d'une ampleur rarement connue dans notre Pays.

La contestation est financière, sociale et politique.

La situation, avec ces violences exacerbées ne peut durer. L'économie est sévèrement touchée. La Démocratie est atteinte dans ses principes fondamentaux.

Les responsabilités sont forcément partagées. Depuis des décennies le discours civique a disparu. C'est désolant. Toutes les valeurs traditionnelles sont plus ou moins bafouées. La Gouvernance du Pays est devenue, au fil du temps, de plus en plus technocratique et arrogante. Les Territoires ne sont plus écoutés à fortiori entendus.

Les collectivités locales, ont été très malmenées au cours de la dernière décennie. Les associations d'élus ont vu, au fil du temps, se distendre leurs relations avec l'exécutif gouvernemental et les administrations centrales.

Maintenant que le feu est dans la maison État, les Maires redeviennent des interlocuteurs privilégiés. On redécouvre leurs mérites, leur connaissance du terrain. On les adoube pompiers d'un incendie qu'ils n'ont pas provoqué. Et sur des sujets qui ne sont pas de leur domaine de compétence.

Le Président de la République a lancé le *Grand Débat National*, en sollicitant les élus locaux pour l'organisation démocratique de l'expression publique de nos concitoyens en colère.

La tentation pourrait être de refuser brutalement cette proposition.

Mais, ayant rappelé notre amertume, ne perdons pas de vue et soyons conscients que ce sont les principes fondamentaux de la Démocratie qui sont attaqués, parfois avec une brutalité sans nom. Nous voyons bien toutes les manipulations politiciennes des extrémistes de tous bords.

C'est pourquoi, en leur âme et conscience et selon les circonstances locales, les élus et au premier chef les Maires, assumeront leurs responsabilités.

Mais en rappelant que le cœur de la démocratie reste l'isoloir et l'urne.

La gestion de la France ne peut évidemment dépendre d'un référendum quotidien sur toutes les questions gouvernementales, au moyen d'un clic sur tel ou tel réseau social...le bon sens doit, pour le moins, reprendre le dessus.

Association Départementale des Maires de Meuse

14 Avenue du Général De Gaulle - 55100 Verdun

Tel.: 03.29.84.51.05/ 06.52.39.59.46 - Fax: 09.70.32.69.36 - Site Web: www.mairesdemeuse.com

Mail: admm55@orange.fr

SIRET N°389 202 359 00029- Code APE: 9499Z

Il est certain que sur nombre de sujets il y a du grain à moudre : hausse du pouvoir d'achat, remise à plat de nombreuses questions fiscales, révision de notre organisation politique, etc...

Mais attention tout cela ne sera pas, à terme, sans conséquences financières pour tous les contributeurs fiscaux.

Prévu **du 15 janvier au 15 mars 2019**, le débat comportera trois grands volets :

- La tenue de **conférences citoyennes régionales** autour de quatre thèmes : la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'Etat et des services publics et la transition écologique ;
- Les **contributions individuelles** amorcées par les *cahiers de doléances* et qui pourront être complétées librement sur le site <https://granddebat.fr>, par courrier postal (Mission Grand débat, 244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris) ou à travers un numéro vert (0 800 97 11 11) ;
- L'organisation de **réunions d'initiatives locales** sous le contrôle d'un référent départemental.

Une palette d'outils est mise à la disposition des initiateurs de ces débats locaux sur le site Internet du *Grand débat national*. Nous pouvons aussi vous communiquer les coordonnées d'animateurs de ce genre de réunions.

Sans assumer l'organisation de ces rencontres, sauf bien sûr s'ils le souhaitent, les maires peuvent faire bénéficier leurs administrés de leur connaissance du terrain en les aidant à réunir les conditions d'un débat serein et à en faciliter l'organisation, notamment en mettant à disposition des salles communales, voire en contribuant à la désignation d'un ou plusieurs secrétaire(s) de séance chargé(s) de transcrire intégralement les débats avant de les transmettre sur la plateforme qui sera dédiée à cet effet.

Pour toute question concernant ce débat, vous pouvez nous joindre au siège de l'association départementale des Maires de Meuse.

Gérard FILLON
Président



Association Départementale des Maires de Meuse

14 Avenue du Général De Gaulle - 55100 Verdun

Tel.: 03.29.84.51.05/ 06.52.39.59.46 - Fax: 09.70.32.69.36 - Site Web: www.mairesdemeuse.com

Mail: admm55@orange.fr

SIRET N°389 202 359 00029- Code APE: 9499Z



Association Départementale des Maires de Meuse

14 Avenue du Général De Gaulle - 55100 Verdun

Tel.: 03.29.84.51.05/ 06.52.39.59.46 - Fax: 09.70.32.69.36 - Site Web: www.mairesdemeuse.com

Mail: admm55@orange.fr

SIRET N°389 202 359 00029- Code APE: 9499Z